

Aujourd'hui

ATOUPS

- *Opportunités de conserver des espaces verts pour préserver la végétation (puits de carbone).*

FAIBLESSES

- *Manque de réserves d'eau sur la région, avec des problématiques amont-aval que Seysses ne maîtrise pas.*

Demain

OPPORTUNITES

- *Adopter une réflexion d'ensemble pour une utilisation raisonnée et partagée de la ressource en eau.*
- *Valoriser l'eau pluviale.*
- *Favoriser les espèces locales, rustiques, voire plus méridionales pour les plantes «ornement» des jardins publics et privés.*

MENACES

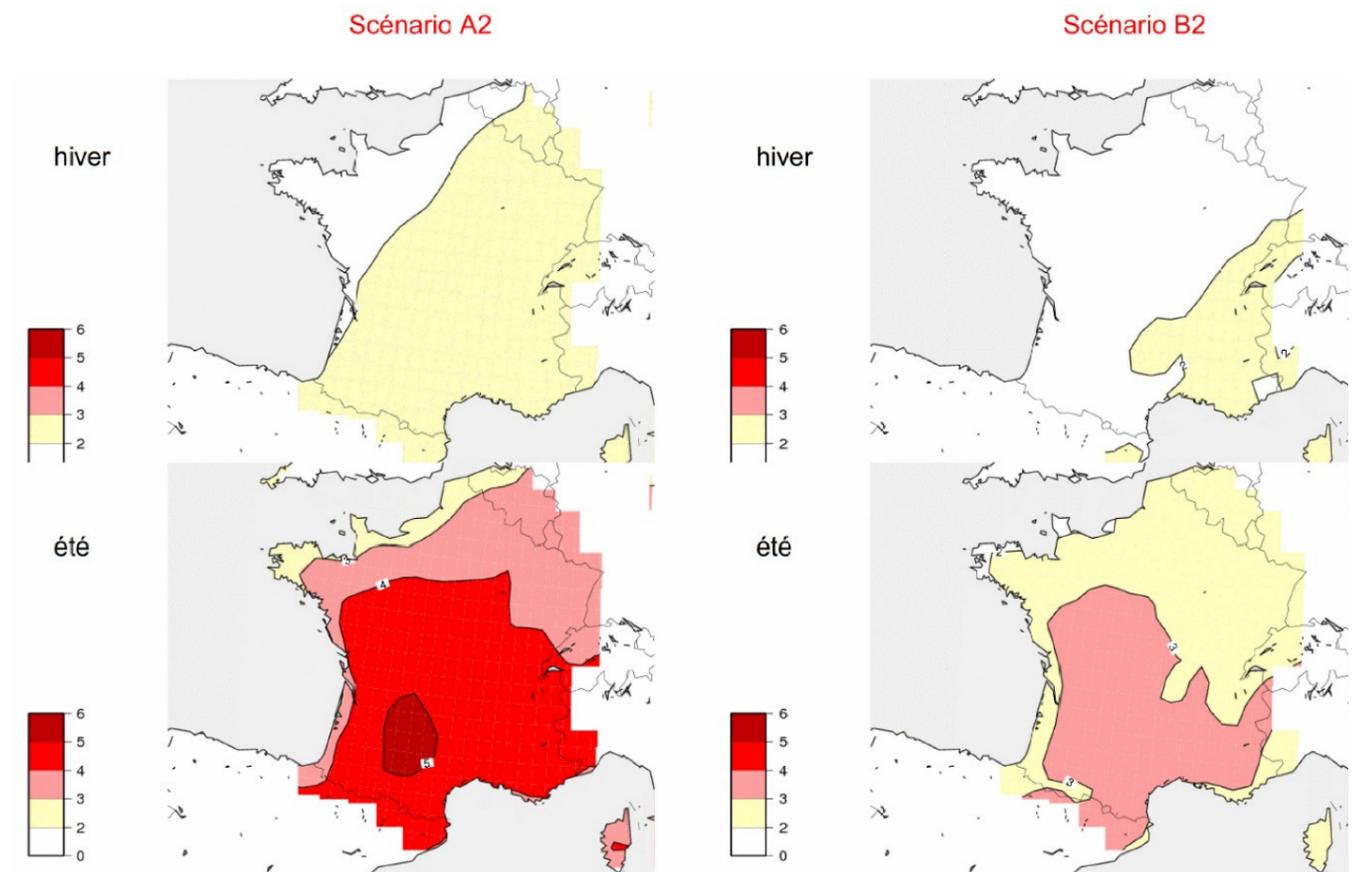
- *Augmentation des températures en été et en hiver, avec une simultanéité des besoins en eau (électricité, agriculture, consommation)*
- *Risques sanitaires liées au climat, à l'apparition de nouvelles espèces.*
- *Impacts économiques liés aux dégradations des habitations sous l'effet de la sécheresse et du gonflement-retrait des boulbènes.*
- *Risques de conflits pour le choix d'un lieu de plantation d'arbre: entre interdits liés à la loi et recommandations liées à la préservation des constructions.*

2.AIR - CLIMAT - ENERGIE



2.Fiche 4

Adaptation au changement climatique



Quel climat au 21^{ème} siècle ?

Le climat s'est réchauffé au 20^{ème} siècle

Entre 1906 et 2005, la température moyenne a augmenté de 0,6°C sur Terre et de 0,9°C en France. Dans le même temps, le niveau des mers s'est élevé de 10 à 20cm et la couverture neigeuse a diminué de 10%.

C'est également au 20^{ème} siècle que les Etats ont commencé à se saisir de la question en établissant les premiers textes établissant des objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES), principaux responsables de ce réchauffement climatique: Kyoto en 1992 puis Johannesburg en 2001 et plus récemment Copenhague (2009).

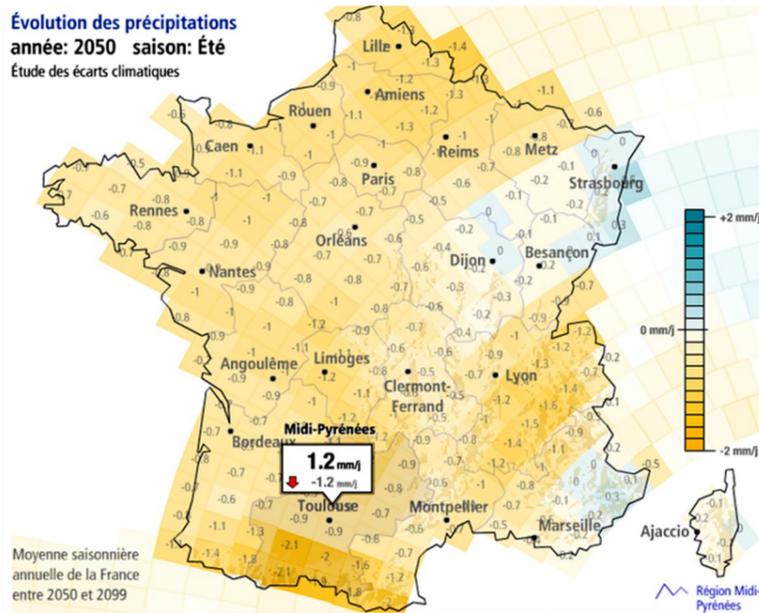
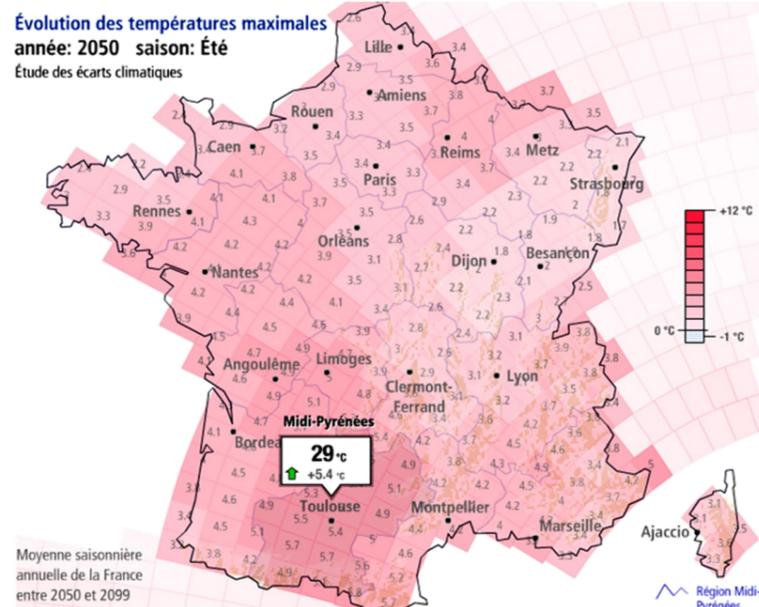
Des prévisions alarmantes pour le 21^{ème} siècle

Le Groupe Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat (GIEC) a établi 6 scénarii pour modéliser les changements à venir, en fonction, entre autres, de l'évolution géopolitique (tendance à l'ouverture ou à «l'autarcie»), la croissance économique et l'utilisation d'énergies plus ou moins renouvelables (en 1^{ère} page, apparaissent le scénario A2: monde hétérogène, logique régionale et évolution technologique fragmentée, proche des logiques actuelles, et le scénario B2 où l'accent est mis sur le local et la viabilité de l'économie)

Les estimations:

- entre +1,1°C et +6,4°C sur Terre d'ici 2100;
- le réchauffement sera plus important sur les continents, et plus particulièrement dans les régions arctiques;
- le cycle de l'eau va s'intensifier, accentuant les précipitations sur les régions humides et les diminuant sur les régions arides.

Midi-Pyrénées devrait être touchée de plein fouet par le réchauffement climatique. Selon le scénario, Toulouse connaîtrait à la fin du 21^{ème} siècle entre 25 et 55 journées par an à plus de 35°C, contre 3 à 5 actuellement. Selon un scénario dit «intensi1» (c'est-à-dire avec des émissions équivalentes à aujourd'hui), Météo-France prévoit dans ses simulations que Midi-Pyrénées connaîtrait la plus forte hausse des températures et la plus forte baisse des précipitations estivales parmi toutes les régions françaises. La plus forte baisse toucherait le «château d'eau» pyrénéen, accentuant les problèmes en plaine.



Source: simulateur climatique Science & Vie / Météo France

Les politiques et les actions: une adaptation nécessaire

Face au réchauffement climatique, il faut donc combiner une démarche **d'atténuation** (en diminuant les émissions de GES) et une démarche **d'adaptation**. En effet, selon certains spécialistes, en cessant toute émission de GES dès aujourd'hui, il faudrait environ 2 siècles avant un retour à des concentrations «normales».

Le Plan national d'adaptation au changement climatique

La France a donc mis en place un plan national visant à réduire la vulnérabilité au changement climatique en réduisant ses impacts. Ces impacts sont de natures diverses; la plupart d'entre eux concerne directement Seysses:

- des pics de consommation électrique estivaux plus qu'hivernaux
- des modifications substantielles des écoulements en eau, des étiages plus sévères et plus précoces
- un accroissement des dégâts liés au retrait et gonflement des argiles
- des risques sanitaires liés à la météo (canicule) ou à l'évolution de la biodiversité (insectes vecteurs de maladies «tropicales»...)
- une modification générale de la distribution de la faune et la flore.

Des choix à arbitrer

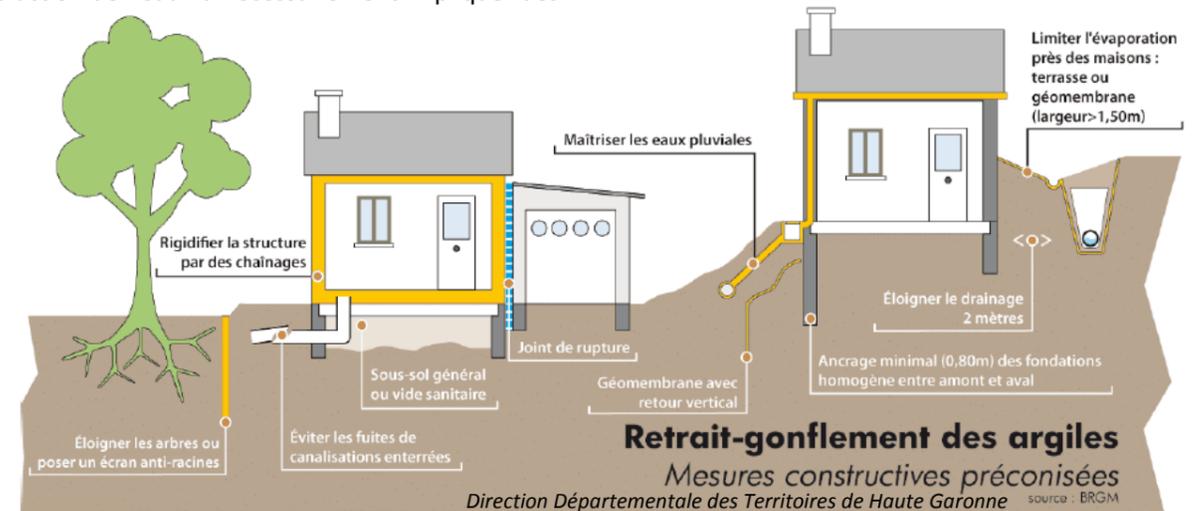
La raréfaction de l'eau va nécessairement impliquer des

choix entre consommation humaine (18% des prélèvements), agriculture (48%) ou encore la production électrique (hydro-électricité et nucléaire). Au cours des dernières années les arrêtés préfectoraux portant restriction de l'irrigation se sont multipliés, notamment en 2011.

En matière agricole, des choix devront être pris pour favoriser des cultures moins gourmandes en eau que le maïs et autres céréales très présentes sur la région. La nature des arbres à planter par les particuliers ou la commune devra également prendre en compte ces changements.

Anticiper la sécheresse dans la construction : quelle place aux arbres ?

La préfecture préconise plusieurs mesures pour prévenir les dégâts liés à la sécheresse. Il est notamment conseillé de planter les arbres loin des constructions et de maîtriser leur croissance pour éviter de causer des différentiels d'humidité dans les sols par leurs prélèvements. Or, la loi et les règlements locaux d'urbanisme prévoient également une distance par rapport aux limites des propriétés. Quand on connaît le rôle crucial des arbres dans la lutte contre le changement climatique (puits de carbone), on constate que ces différents paramètres posent des questions, notamment pour les petites parcelles.



Paroles de Seyssois(es)

- Beaucoup de jeunes Seyssois connaissent le rôle important de la "nature" pour limiter la pollution, et bon nombre des élèves redoutent que le parc de la Bourdette finisse par disparaître au profit d'immeubles. (contributions d'élèves à un questionnaire sur Seysses)